

# Présentation générale de l'extranet

### 1.1. L'extranet ou le chaînon manquant du net

Dans une approche certes technique mais aussi informative, nous avons choisi de partir d'une définition très formelle et rigide dont nous affinerons les contenus réels ; nous verrons les vastes étendues du territoire que couvre l'extranet, bien au-delà des aspects qui peuvent être immédiatement évidents, comme tous ceux liés au réseau des réseaux : l'internet. Car en définitive, le réseau des réseaux a engendré les sites Web puis l'intranet. Il manquait un chaînon dans le vaste monde des échanges électroniques : l'extranet.

#### 1.1.1. Définition de base de l'extranet

L'extranet est un espace virtuel, créé à partir d'un réseau informatif et interactif et des interfaces clients/fournisseurs, fournisseur/sous-traitants ou usagers/administration. Sa topologie est déterminée par les intérêts communautaires. Il peut être à la fois ouvert (consultation d'un répertoire, livret, catalogue, document), sectoriel (propre à un marché ou une communauté d'intérêt spécifique) ou privatif (sous-traitance, entreprise étendue). Sa finalité reste, à terme, l'interactivité en temps réel des relations d'échanges (contractuelles ou non) entre les différents participants.

L'un des principes de base de l'extranet est de permettre l'accès à une partie des informations d'un groupe afin de favoriser des échanges qui généreront des plus-values de tous ordres. Cet accès aux échanges ne peut se faire que dans un lieu, un espace délimité pour permettre toutefois la participation du plus grand nombre. L'extranet peut aussi se présenter comme un ou plusieurs centres d'intérêt thématiques ne présentant aucune difficulté d'accès. C'est alors un espace qui se construit et détermine ses propres limites de lui-même comme le font en quelque sorte les forums actuellement ; ces derniers ne sont que des conversations sur un sujet donné, alors que l'extranet va offrir, en plus, un maximum de services et de confort dans la relation.

C'est Bob Metcalfe, le créateur de l'ethernet et le patron de la société 3Com, qui a le premier donné une définition des extranets en les différenciant bien

de l'internet et des intranets. C'est aussi cette démarche que nous avons choisie dans un premier temps. Mais nous avons vite pressenti que les extranets actuels n'étaient pas seulement attachés à l'internet mais allaient bien au-delà selon les architectures de réseaux sur lesquels ils étaient bâtis. Les notions de réseaux *centric* ont fait leur apparition et les technologies liées à la capacité des tuyaux ou *pipes* au travers desquels doit circuler l'information déterminent finalement le type d'extranet et sa puissance d'interactivité. Il s'agit aujourd'hui du câble mais aussi du satellite et du mariage heureux des deux.

### 1.1.2. La définition de Bob Metcalfe

D'après Bob Metcalfe les extranets sont les moyens par lesquels une entreprise cherche à atteindre ses clients en utilisant la technologie internet. D'une façon générale, elle utilisera sa propre base d'informations et son intranet pour naviguer sur l'internet. Or c'est l'un des problèmes majeurs : les extranets devraient-ils s'étendre sur tout l'internet ou être (encore) totalement privés comme le sont les intranets, et pour les mêmes raisons. Ainsi, AOL est-il une sorte d'extranet privé ? Selon moi les extranets devraient utiliser complètement l'internet, ce qui nécessite de bien définir les structures dans ce sens.

### 1.2. Le concept de l'extranet

Dès lors qu'un nouveau terme pénètre les milieux des experts puis ceux de tous les initiés des secteurs de l'informatique et des hautes technologies, une majorité s'empresse d'affirmer que ce terme est évident et bien connu. Des extranets... mais, on n'a rien inventé, cela existe depuis longtemps...

Oui, et pourtant, nous sommes tous quelque peu perdus devant ces concepts qui recouvrent des réalités que l'on commence seulement à découvrir. Car, il s'agit bien de nouveaux « mondes » avec des règles et des lois que nous ne connaissons pas encore. L'essentiel est à découvrir et il faut commencer par définir au mieux les limites d'un tel concept, limites topologiques mais aussi des contenus et des dynamiques qui s'imposent.

Dans cet ouvrage, il a fallu nécessairement chercher les éléments d'une définition globale. Un peu partout dans le monde, les pionniers des nouvelles technologies commencent à utiliser ou s'approprier, de différentes manières, ce terme : extranet. Il existe même plusieurs sociétés commerciales, dont le métier principal est orienté vers les télécommunications, qui l'ont choisi pour dénomination, en insistant tantôt sur la notion « EXTRA », tantôt sur la notion « NET ».

Or, des technologies sont associées à ce concept ; des cas pratiques sont étudiés. Plusieurs experts constatent qu'il existe un espace virtuel et une dynamique non conceptualisée dans le monde dits des « réseaux ». Ce domaine est généralement associé, en premier lieu, à l'Internet et au World Wide Web. Mais très vite, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un ensemble de territoires d'un monde que l'on commence à peine à découvrir. Ses lois et ses limites hypothétiques aussi.

### 1.3. L'extranet dans l'hypermonde

La plupart des surfeurs et cybernautes qui commençaient à être familiarisés avec le vocabulaire et la syntaxe propres au monde où ils évoluent, ont visité quantité de sites et parcouru l'immense toile des réseaux sans pour autant – et à juste titre – savoir dans quel monde ils évoluaient. C'est l'hypermonde défini par Pierre Berger, qui fournissait le mieux une approche méthodologique d'un monde nouveau dont, finalement nous commençons à peine à découvrir l'existence et une infime partie des paysages et des ressources qu'il recèle.

L'un des concepts les plus généraux élaborés pour présenter les nouvelles technologies et leurs impacts économiques et sociaux est celui d'hypermonde. Il est l'objet de travaux permanents, pour en explorer les différents domaines, au Club de l'hypermonde.

L'hypermonde est l'espace immatériel constitué par la convergence des nouvelles technologies. Il comporte des routes et des autoroutes, bien sûr. Mais sa topographie et sa géologie ne se limitent pas à ces moyens de circulation. Il s'organise en espaces, plus ou moins publics ou privés. Plus ou moins riches ou délaissés. Plus ou moins centraux ou au contraire, retirés dans des zones inaccessibles.

#### 1.3.1. *La nécessité de structurer le territoire*

Comme hier pour les pionniers du Far-West, il s'agit non seulement d'explorer ces territoires nouveaux, mais de les aménager. Il y a d'abord le temps des chercheurs, des aventuriers. Avec ses charmes, et ses limites.

Limites de sécurité d'abord et limites d'efficacité ensuite.

L'intranet correspond à une première phase de sécurité. A l'abri de son *fire-wall*, la communauté définit un sous-espace bien fermé, l'hypermonde, et y développe ses activités nouvelles. Un peu comme dans la société féodale, avec ses espaces privés, découpés par les zones de protection des châteaux-forts, des monastères ou des villes fortifiées.

Mais le cadre d'une entreprise ou d'une association reste bien étroit, et le commerce comme la vie politique ont besoin d'espaces plus ouverts, tout en étant protégés. L'extranet répond précisément à ce besoin. Il s'agit bien d'un espace ouvert, où chacun peut apporter ce qu'il a à proposer où venir faire son choix. Mais d'un espace tout de même réglementé. Pas de marché sans autorité qui veille à son bon fonctionnement, afin d'assurer la sécurité et la régularité des opérations. Voire une certaine protection des « faibles ».

#### 1.3.2. *La complexité des nouvelles géographies*

Comme dans l'espace géographique de l'Europe médiévale ou du Far-West américain, le découpage en intranets ou extranets peut se résumer à celui d'une surface en zones définies, relevant de telle ou telle autorité. Il n'en va pas de même dans l'hypermonde.

Un travail important de réflexion et d'élaboration doit donc se mener pour étudier ces nouvelles topologies et voir comment y organiser efficacement de nouveaux sous-ensembles. Les concepts ne manquent pas pour lancer ces nouvelles constructions, mais il faudra quelques années pour que l'on commence à voir se dessiner un peu plus clairement ces nouveaux « hyper-paysages ».

On peut d'abord partir de l'entreprise, et de l'intranet qui répond à ses besoins internes. Hier, l'entreprise agricole se définissait par son territoire, les limites de ses terres. Aujourd'hui, sous l'effet des technologies de l'information, les rattachements topographiques et géographiques, les murs de l'usine et les murs des bureaux correspondent de moins en moins à la réalité vivante de l'entreprise. Chez IBM ou Arthur Andersen, qui ont poussé loin dans cette voie, une part croissante des collaborateurs sont des « SBF » (sans bureau fixe). Le jeu de leurs relations se définit essentiellement par des relations juridiques et contractuelles. Mais aussi par un ensemble de standards et de procédures qui définissent les relations du salarié avec l'entreprise. Au point d'ailleurs de commencer à faire éclater la notion même de salarié...

La topologie des extranets devrait elle aussi s'avérer d'une grande complexité. Liés à l'« entreprise étendue », ils relient une entreprise avec ses clients ou avec ses fournisseurs. Ou plus généralement avec ses partenaires. Ou, plus généralement encore, les extranets relient les unes aux autres une communauté d'entreprises engagées dans des activités concurrentes. A la fois partenaires et concurrentes, comme l'indique le concept récent de « coopération ».

Le développement de l'EDI (échange de données informatisé) a déjà permis de prendre conscience de ces nouvelles « communautés ». Les nouvelles technologies ne sont pas les seules à en justifier et à en pousser l'émergence et le développement. La « qualité totale » ou le « world class manufacturing » l'exigent en toute hypothèse. Les réseaux et les liaisons d'ordinateur à ordinateur ne font que rendre possible la mise en place de structures attendues de toute façon par l'industrie et le commerce.

Sans rappeler ici l'importance de l'initiative Cals, née aux Etats-Unis des besoins de la Défense et des industries de l'armement, on peut citer quelques communautés importantes en Europe. L'industrie automobile en offre un exemple d'autant plus significatif qu'elle a, en pratique, organisé plusieurs communautés bien distinctes, mais toutes nées de la volonté des constructeurs.

En amont des constructeurs, la communauté des sous-traitants qui fournissent les pièces détachées en tous genres. Pour obtenir la cohérence des fabrications comme l'intégration de leurs livraisons dans le cadre des systèmes « juste à temps », les constructeurs se sont entendus pour mettre au point un certain nombre de standards (Odette-Galia), qui portent aussi bien sur des formats d'étiquettes que sur des messages électroniques. En aval, au contraire, chaque constructeur maintient jalousement des liens exclusifs avec la communauté de ses concessionnaires pour assurer ses liaisons commerciales avec le public.